

En contrepoint, il y a une **bonne nouvelle** qui devrait vous réjouir pour la France et l'Europe. Dans le cadre du **climat**, en finir avec UTC+2, adopter UTC+1 et peut-être UTC est une voie fructueuse, **peu chère** à mettre en oeuvre, à saisir rapidement sans hésitation.

Ainsi, nous vous demandons d'aider rapidement le Gouvernement à mettre en oeuvre une solution saine à *“ce problème récurrent de la fixation de l'heure légale :*
 - *en renonçant au dispositif de changement d'heure et en maintenant, sur l'année, l'horaire GMT plus une heure ;*
 - *à défaut, en conservant le système actuel, mais en ré-intégrant la France dans son fuseau horaire naturel conduisant à l'application de l'heure GMT en hiver et GMT plus une heure en été. “*

Entre guillemets et en italique **vous venez de lire une copie conforme de la résolution numéro 54 du Sénat français (3 janvier 2001):** <http://www.senat.fr/leg/tas00-054.html> qui peut être vue sur internet sur le site du Sénat.

A court terme nous vous recommandons d'annoncer en collaboration avec le gouvernement dès aujourd'hui le calendrier de mise en place suivant:

- a) UTC+1 fin Mars 2020
- b) UTC fin Octobre 2020
- c) UTC fin Mars 2021

Et d'obtenir un alignement sur ce calendrier avec l'Espagne et le Benelux.

Avec un engagement immédiat et ferme sur le point a), et une confirmation pour les points b) et c) le plus tôt possible et au plus tard en Octobre 2019.

Nous pensons que les pays voisins tels l'Allemagne seront collaborateurs d'une mise en place de UTC+1 qui est en fait leur heure de fuseau. Cela dit nous vous enjoignons de **ne pas vous associer pour une heure unique, mais de garder UTC en vue**. D'une part, nous sommes sous une autre longitude géographique et leur heure biologique n'est pas la nôtre. D'autre part il y a un intérêt possible à être chacun dans notre fuseau car nous pourrions les aider en électricité si leurs pics de consommation ne sont pas simultanés.

En annexe 3, vous trouverez nos revendications pour le climat, élaborées au sein d'un réseau social avec le groupe **“Unis pour le Climat”**. Vous y trouverez des mesures qui accompagneront bien ce calendrier.

Autres bonnes nouvelles: les parlements de pays voisins (Belgique et Espagne au moins) ont aussi déjà voté pour l'abandon de l'heure+2 et attendent que l'exécutif y procède.

En France, depuis 1976, les demandes d'abandon de UTC+2 ont été nombreuses et réitérées. Le **décret de 1975** avait été mal accueilli, passé sans vote par l'exécutif, et avec promesse que cela serait temporaire. Le vote du Sénat en 2001 fut la culmination de nombreuses tentatives et d'études menées depuis les années 80.

S'il y a un document que vous devez lire c'est bien celui du Sénat. Avec le rapport "Faut-il en finir avec l'heure d'été?" <http://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppr00-054.html>

Il y a aussi au niveau européen la recommandation 1432 du Conseil de l'Europe session 1999 qui peut être lue sur internet sur le site du Conseil de l'Europe: <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-DocDetails-FR.asp?FileID=16732&lang=fr>

Les avez-vous lus?

A leur suite, rien ne se fit. Malgré le principe de Subsidiarité. Et malgré le Portugal qui avait déjà montré l'exemple en revenant à GMT comme heure normale. Ensuite il n'y eut que des rapports et encore des rapports.

Au final en 2017-2019, les bases des demandes du Sénat de 2001 et du Conseil de l'Europe de 1999 sont toujours là. Voir Annexe 4 - la science est claire.

Depuis le rapport du Conseil de l'Europe et du Sénat :

-Préambule Climat:

Le climat n'était pas un sujet aussi sensible et urgent en 2001. Aujourd'hui c'est très différent. Récemment:

- Rapport GIEC d'octobre 2018
- la France est assignée en justice dans le cadre de l'affaire du siècle.

L'heure légale a un effet sur les émissions de Gaz à effet de serre (GES)

- a-avec le trafic automobile en augmentation
- b-avec les surconsommations électriques
- c-avec les surconsommations de chauffage non électrique

et aussi sur la formation de GES secondaires

- d-avec les réactions photochimiques augmentées

Au niveau français le sujet est évacué parce que :

- on met en avant depuis 1976 des économies d'énergie (d'éclairage en fait...).
- on n'a plus étudié les polluants en relation avec l'heure légale depuis le rapport du Sénat.
- on n'a jamais approfondi l'étude de l'augmentation de l'utilisation de la voiture depuis aussi le même temps. On ne le mentionne même plus.

Tous ces points ont pourtant des études qui les documentent. Une **étude belge** de 1992 (HECQ, ULB) étudia l'effet au printemps et conclut qu'il y avait **augmentation** du kilométrage parcouru à cause de l'heure avancée.

Une **étude allemande** des années 90 commentait qu'il suffisait de 140 kms parcourus par voiture allemande annuellement pour faire disparaître les gains sur les autres postes.

Dans les années 2000, le sujet n'est nulle part abordé dans les études européennes. Or

- que les matins obscurs et pressés sont propices à la voiture

- que les retours se font le soir en fonction du mode de transport du matin

- que les soirées longues sont propices aux déplacements

Sont toutes 3 des hypothèses fort raisonnables. (On cherche des données et études récentes pour les illustrer..)

L'ACHED s'est engagée dans le soutien aux Marches pour le **climat** depuis Septembre 2018. Nous interagissons principalement avec le groupe "Unis pour le Climat" mais d'autres encore. Dans nos revendications **climat**, nous avons mis en avant le sujet au niveau des opportunités et actions dans le cadre de l'abandon de UTC+2. (annexe 3).

Nous avons aussi commencé à contacter des acteurs d'autres associations environnementales. Le lien entre heure légale et **climat** ne leur apparaît pas très évident car le sujet n'est pas traité ainsi dans la presse et les études récentes citées en France et ce malgré les données qui l'indiquent et nos communiqués de presse .

-Question changement de saison, changement d'heure, avancement d'heure: ce n'est pas facile de toujours les distinguer et en avoir correctement conscience. C'est même des fois impossible. **On n'a pas 2 planètes pour les comparer.** On confond à tout niveau. Au niveau européen, la France et les 4 autres pays dans le cas similaire d'avance de 2 heures 7 mois/an et d'une heure le reste de l'année sont amalgamés avec les autres pays. Les autres pays utilisent nos études et nous les leur sans se/nous rendre compte vraiment de la différence en terme de problèmes et opportunités.

-Question Santé: Des progrès dans la recherche médicale permettent aujourd'hui d'être affirmatif sur l'avantage incontestable de l'heure standard par rapport aux heures avancées. Un prix Nobel a été décerné aux travaux sur les horloges biologiques en 2017. Il y a des travaux sur la lumière matinale et le maintien d'un bon IMC (Indice de masse corporelle). Pendant ce temps en France, dans les médias, les Français entendent toujours parler beaucoup des arguments qui leur ont été servis pour bien aimer l'heure avancée et rarement des raisons qu'ils auraient de s'y opposer. **En Octobre 2018, l'EBRS a écrit aux instances gouvernementales pour recommander l'heure standard. (traduction française en annexe 5)** Heureusement en France, la parole est peu à peu donnée à des chercheurs nouveaux, de l'INSERM (membres de l'EBRS) qui savent ce qu'ils disent en matière de rythmes biologiques et de santé (un peu moins bien informés dans les autres matières comme la plupart des Français, voir pollution et Énergie) .

-Question Pollution atmosphérique: pas de nouvelle étude française ou européenne depuis Déchaux 1986-1992 malgré les niveaux de pollution qui affectent les métropoles. Le sujet est même oublié dans les rapports européens: Le rapport allemand du cabinet TAB de 2016 ne mentionne même pas la pollution atmosphérique dans son étude d'impact du changement d'heure (!). La France est assignée en justice en 2018

<https://www.generation-nt.com/pollution-air-france-assignation-commission-europe-lobby-aut-omobile-actualite-1953912.html> On parle de 48 000 morts prématurées annuelles. **On parle de retarder les heures des cours, ralentir ou interdire les voitures mais pourquoi ne pas retarder nos montres?** (voir aussi question énergie)

Question Education: la France est interpellée par les expériences américaines consistant à décaler les cours plus tard pour améliorer la forme des élèves et leurs performances intellectuelles. **mais pourquoi ne pas retarder nos montres pour commencer?** Après on peut voir pour retarder ou raccourcir aussi la journée , par exemple en hiver. Note- il y a des opportunités de **cours d'application pratique de chronobiologie** intéressantes ici, pour les enfants, étudiants et adultes!

Question Sécurité : A nouveau, **on n'a pas 2 planètes pour comparer** et il est très difficile d'évaluer l'impact de l'avancement de l'heure et du changement d'heure en même temps que les changements de saison et de la météo / climat. Notre ancienne présidente avait étudié la question dans les années 90. **Certains médias** ne se sont pas privés de commentaires sur la méthode d'analyse qui nous ont attristés. (On aurait bien aimé les voir critiquer d'autres chiffres et statistiques abusives qu'ils retransmettent sans sourciller. Ce qui une bonne transition avec le sujet énergie).

-Question Énergie:

Encore aujourd'hui les **chiffres publiés continuent à fanfaronner sur les économies d'éclairage** tandis que le tableau est en fait très incomplet et on le devine désavantageux pour UTC+2.

Tableau "officiel": Économies pour UTC+2 Avril-Octobre par rapport à UTC+1 (note a)

dates Etudes	Années 80 France	Années 80 Allemagne	2010 Ademe France	2010 Ademe France	France
Horizon Composantes	présent	présent	présent	2030	Post 2010
Champ	?	?	Résidentiel +tertiaire	Résidentiel +tertiaire	
Essence	manque (b)	manque (b)	manque (b)	manque (b)	néant (e)
Chauffage	manque	-342 GWh	0 (d)	45 GWh (d)	néant (e)
Climatisation	-	-	0 (d)	85 GWh (d)	néant (e)
Eclairage	300000 TEP 1300 GWh..	576 GWh	440 GWh (321 resid)	340GWh	néant (e)
Total			0.07% (c)		

Note a: les études sont faites en France pour UTC+2 Avril-Octobre par rapport à UTC+1
En revanche on n'a pas étudié UTC+2 toute l'année vs UTC+1.
UTC aussi n'est jamais mentionné.

Note b très importante: bon à répéter, comme mentionné en relation avec le climat ,
l'incidence de l'avancement de l'heure sur le recours à la voiture n'est nul part abordé
dans les études françaises. Or la voiture consomme de l'énergie fossile et émet des
polluants irrespirables et aussi des gaz effet de serre.

Note c on parle d'environ **0.07% par rapport à la consommation nationale électrique.**
-certains chiffres qui circulent allant jusqu'à 2.5% sont par rapport à des sous catégories.
on est pas sur 2010 ou 2030 mais les chiffres sont du même ordre
légère diminution des économies d'éclairage prévue à cause des LED

Note d: Dans l'étude ademe 2010, chauffage / climatisation sont évalués en 2010 pour
2030 sur la base de modèles. Le rapport semble-t-il n'avait pas osé avancer un chiffre pour
le secteur résidentiel en 2009 et le secteur tertiaire en 2005, les considérant comme 0 en
année 0, et **modélisant des effets attendus dans le futur.** Ce ne sont pas les chiffres de
2005-2010 qui furent ensuite mis en avant dans la synthèse mais ceux de 2030.

Deux des conclusions du rapport attirent l'attention:

1-"Bien entendu la combinaison de ces incertitudes entre elles pourraient conduire dans
certains cas à des scenarii dont les effets sont bien plus éloignés des résultats de référence
que ce que nous donnent les fourchettes précédentes. Ainsi dans certaines évolutions
possibles l'impact de l'heure d'été pourrait être globalement négatif que ce soit en termes de
consommations énergétiques ou d'émissions de CO2."

2-"De plus la plupart des études semblent tendre vers un consensus sur le fait que le régime
d'heure d'été provoquerait une hausse de la consommation totale de l'ordre de 0,1 à 1%."

L'étude qui nous semble la plus significative est justement celle de Kotchen et Grant qui
donne 1% de surconsommation totale pour Éclairage+Chauffage+climatisation

Kotchen & Grant	Voiture	Eclairage	Chauffage	Climatisation	Total
Résidentiel Indiana (2008)	Non considéré	- 4,5%	1,7 %	9,1 %	Hausse de la consommation de 0,98 %

En Annexe 6.1, nous avons rapidement appliqué ces facteurs de Kotchen et Grant aux
chiffres de consommation résidentielle française de l'étude Ademe 2010

Nous trouvons alors

639 GWh de surconsommation électrique résidentielle

au lieu de 321 Gwh d'économies avancées par l'étude (chiffre 2009)

et 558 600 Tonnes d'équivalent CO2 émises en plus en 2030

au lieu de 92 685 T émises en moins selon le rapport ADEME,

soit un rapport de 6 avec un signe opposé.

Chiffres non applicables peut être, qu'on espère sans erreur de calcul de notre part, mais la démarche est intéressante et montre qu'il y a des approches différentes qui donnent des résultats très différents comme d'ailleurs le dit l'étude elle-même .

Nous avons d'autres remarques sur ce rapport que nous ne partagerons pas ici faute de place et de temps. Nous n'avons pas non plus la place et le temps ici de relever des **erreurs importantes de retranscription dans les médias même supposés sérieux. Comment les Français pourraient-ils y comprendre quelque chose, on se le demande?**

Donc au niveau rapports d'impact énergétique, nous pensons que l'étude de 2010 n'établit pas de façon convaincante qu'il y ait des économies d'énergie en France avec le régime UTC+2 d'avril à octobre. Il est malheureux même que cette étude soit mise en avant et considérée comme une référence valable par les Français et aussi les autres pays. **Et on le dit à nouveau: ou est l'impact sur le trafic automobile?**

Avec 12 mois par an à UTC+2 on aurait même très peur de l'effet sur la demande énergétique et les émissions de polluants dont les GES par augmentation des consommations éclairage et chauffage le matin. Et les kms voiture!

Note e: les rapports 2015?

En 2015, Madame Royal promet de nouvelles études. Elles furent commandées selon nos informations, faites à priori avec encore l'ADEME malgré les réserves émises par feu notre présidente Leonor Gabarain auprès de Mme Royal. **Et jamais ils ne sortirent des cartons.**

CONCLUSION

Néanmoins, les changements d'heure irritent maintenant des millions de personnes et le parlement européen s'en saisit en 2017. Notre présidente parla à Strasbourg en octobre 2017 aux députés en session. L'objet des discussions s'était orienté je crois plus changement d'heure qui concerne tout le monde de la même manière, qu' avancement de l'heure ou choix de l'heure.

En février 2018, le parlement vota pour **demander à la commission de conclure**. La commission au lieu de conclure lança une consultation. demandant directement aux citoyens européens ce qu'ils voulaient. Ce, **tandis que les pays** avaient déjà des positions parlementaires et que l'heure d'été n'était vraiment pas une option pour certains comme la France.

Nous pensons que Bruxelles en faisant la consultation au lieu de trouver un plan d'action consensuel **a raté sa mission**. Suivre son exemple avec une nouvelle consultation est une **mauvaise idée qui peut déboucher sur une impasse, un ridicule ou une calamité.**

Les critiques s'élèvent autour de la consultation en cours :

-Que choisir 28.02.19 L'Assemblée nationale propose aux Français de donner leur avis sur la fin du changement d'heure suggérée par la Commission européenne. Mais les modalités pratiques de cette consultation entachent sa crédibilité.

<https://www.quechoisir.org/actualite-changement-d-heure-validite-douteuse-pour-la-consultation-n64283/?fbclid=IwAR3NPCoAwXun8WOH3j65MMUuqgjrKcww3Js-PnkO4VEFifq00v8WnzDSRzI>

-Dr Gronfier 28.02.19 "Consultation sur le changement d'heure. Il aurait fallu informer le public des risques sanitaires de l'heure d'été avant de lui demander de se prononcer. ☐ Voter sans savoir ... ☐ @LaTacfi ☐ @INSV_Sommeil ☐ @sfrms ☐ @MinSoliSante ☐

<https://twitter.com/CGronfier/status/1100902660239183872>

Suite au décès de notre présidente le jour même de l'ouverture de la consultation estivale, nous n'avions pas eu trop moyen de protester contre elle mais nous pensons qu'elle aussi était non nécessaire et mal faite.

Nous voulons le bien public et y contribuer. Le pire que l'on puisse faire est de ne pas apprendre de ses erreurs et de s'y obstiner. Nous espérons que vous nous entendrez, nous comprendrez et aiderez.

Nous vous enjoignons:

- 1) pour l'intérêt public de conclure la consultation en cours sans aucun chiffre connu et reconnu en la proclamant **NULLE et NON AVENUE**.
- 2) d'ouvrir les yeux et allumer les **projecteurs** sur les **informations** erronées et **trompeuses** qui pourrissent les réflexions et les décisions.
- 3) de considérer le droit des Français et la subsidiarité pour **leur rendre l'heure qui leur a été volée**. Aucun des décrets qui nous ont amenés depuis 1939 à la situation actuelle n'ont été votés. Le décret de 1975 était temporaire pour économiser du pétrole. Il n'en économisa probablement pas et n'en économise pas aujourd'hui. il est donc CADUQUE.
- 4) L'action sur l'heure légale n'est pas badine. En fait il y a des enjeux **climatiques** importants qui augmentent l'urgence. 44 ans de d'UTC+2 ca suffira. Merci d'agir vite.

Je vous prie de m'excuser pour cette longue lettre, les approximations, les erreurs, fautes de frappe etc qu'il pourrait y avoir. Si nous avons des éléments correctifs, supplémentaires ou éclaircissants, nous vous les enverrons volontiers. Et si vous voulez approfondir avec nous nous serions honorés.

En dernier mot je tiens à remercier les membres présents et passés de l'ACHED. Je souhaite aussi remercier mon père Jean-Pierre Moreau, 85 ans, agronome comme moi, encore vaillant et de grande aide à l'ACHED, par exemple sur cette lettre.

Nous restons à votre disposition et vous prions de recevoir nos respectueuses salutations.

Laetitia Moreau-Gabarain

Ingénieur agronome, Présidente ACHED

achedinfo@gmail.com

@ACHEDFR

www.heure-ete.net